



## COMITE DEPARTEMENTAL

### SPORT ADAPTE SOMME

Maisons des sports, 2 rue Lescouvé

80 000 Amiens

Tel : 06.59.86.84.62

@ : [clement.marrel@sportadapte.fr](mailto:clement.marrel@sportadapte.fr)

Le comité départemental du sport adapté de la Somme vous invite à participer à cet évènement :

## Journée Nationale des Activités Motrices

### Super Héros "A chacun son pouvoir"

De 10H à 15H -

**Jeudi 05 juin 2025**

UFR STAPS Amiens, 289 Av. Paul Claudel, 80480 Amiens

#### *Programme*

**10h** : Accueil des sportifs

**10h30** : Début des activités

**12h30** : Pause repas

**13h30** : Reprise des activités

**15h** : Fin de journée et remise des récompenses

#### *Informations*

- **Information sportive :**

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en sport adapté (obligatoire si licence découverte).**

- **Information restauration :** Pique-nique en autonomie le midi

# c'est- quoi ?



« Des activités physiques adaptées, spécifiques et diversifiées. »

- C'est :**
- S'adapter aux capacités des sportifs ;
  - Proposer des environnements soutenant, sécurisés et riches en stimuli relationnels et sensoriels suscitant l'envie d'agir.

C'est à la fois un secteur et un niveau de pratique propre à la Fédération Française du Sport Adapté.

## outil

Des situations ludiques sous forme de

## jeu



## pour qui ?

Du matériel sportif, sensoriel, naturel... **varié**. Un **accompagnement** permettant à la personne de saisir des opportunités d'activités, de s'engager et de faire des choix.

Près de 17 000 personnes bénéficient de ces organisations et ont une licence sportive FFSA (30% des licences FFSA).

**Jeunes  
Adolescents  
Adultes  
Adultes vieillissants**

Les Activités Motrices représentent un secteur important au sein de la FFSA, elles sont destinées aux personnes en situation de **handicap mental sévère ou profond** avec des limitations motrices souvent associées :

# pour- quoi ?



Une activité physique ou motrice régulière contribue à l'amélioration de la condition physique et de la santé.

Ainsi, la pratique des Activités Motrices au sein du Sport Adapté participe à l'épanouissement et à l'inclusion de la personne en situation de handicap par :

- l'amélioration des **capacités physiques** ;
- l'amélioration des **relations sociales** ;
- la lutte contre la sédentarité et l'isolement ;
- un gain en **autonomie** ;
- la stimulation des **capacités adaptatives** ;
- des opportunités de gestion des états émotionnels et de maîtrise de soi ;
- la lutte contre le surpoids et l'obésité.



## (A rendre avant le 15 mai 2025)

Nom de la journée : Journée nationale des activités motrices

Date de la journée : 05/06/2025

Nom de l'établissement/association:.....

### Coordonnées du référent de la journée

Nom :..... Prénom :.....

@ :.....@.....

Téléphone :

### Les pratiquants

Nombre de participants :.....

Avec licence FFSA :.....

Sans licence FFSA :.....

Si possession licence FFSA, remplir le tableau ci-dessous :

Prénom	Nom	Date de naissance	N° licence

Si aucune licence FFSA, remplir le tableau ci-dessous :

Prénom	Nom	Date de naissance

Lieu : UFR STAPS Amiens, 289 Av. Paul Claudel, 80480 Amiens



**Papiers importants : Fiche d'engagement, paiement licence découverte et certificat médical**



Clément Marrel CTF Somme

Tel : 06.59.86.84.62

@ : [clement.marrel@sportadapte.fr](mailto:clement.marrel@sportadapte.fr)

**Maison des sports Amiens – 2 rue Lescouvé - 80 000 Amiens**